

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00365
Numéro SIREN : 377 714 654
Nom ou dénomination : SOCIETE OUEST-FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 9915

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 rue du Breil 35051 REINIES CEDEX 9 Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1 Néant *

				Exercice N clos le, 31122021		N-1 31122020		
				Net 3		Net 4		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2				
ACTIF IMMOBILISÉ*								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	102 560 866	AG	78 438 601	24 122 264	20 783 882	
	Fonds commercial (i)	AH	21 962 658	AI		21 962 658	21 962 658	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	2 814 080	AM		2 814 080	1 632 910	
	Terrains	AN	4 278 786	AO	113 897	4 164 888	4 090 065	
	Constructions	AP	98 528 383	AQ	51 865 965	46 662 418	46 077 108	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	134 133 183	AS	120 367 519	13 765 663	15 241 083	
	Autres immobilisations corporelles	AT	36 655 340	AU	32 931 273	3 724 067	4 030 102	
	Immobilisations en cours	AV	1 022 474	AW		1 022 474	1 794 803	
	Avances et acomptes	AX	4 836 276	AY		4 836 276	3 356 560	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	62 122 048	CV	4 878 803	57 243 244	57 243 244
		Créances rattachées à des participations	BB	65 000	BC	65 000		
		Autres titres immobilisés	BD	500 000	BE		500 000	470 819
		Prêts	BF	6 197 747	BG		6 197 747	6 174 813
		Autres immobilisations financières*	BH	169 835	BI		169 835	160 352
TOTAL (II)		BJ	475 846 680	BK	288 661 061	187 185 619	183 018 405	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 824 972	BM	782 381	4 042 590	3 680 025
		En cours de production de biens	BN	14 115	BO		14 115	15 952
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	143 134	BW		143 134	41 413	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	25 829 174	BY	1 307 883	24 521 291	22 693 790
		Autres créances (3)	BZ	39 561 895	CA	2 109 015	37 452 880	35 284 563
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	22 423 027	CE		22 423 027	22 146 258
Disponibilités		CF	10 430 350	CG		10 430 350	10 853 266	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	625 169	CI		625 169	340 607	
	TOTAL (III)	CJ	103 851 839	CK	4 199 280	99 652 559	95 055 876	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	579 698 520	IA	292 860 341	286 838 178	278 074 281	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 10 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	318 856	(3) Part à plus d'un an	CR	29 395 881
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA		300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		60 571 674	60 571 674
	Report à nouveau	DH		6 420 113	5 305 679
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		83 227	2 914 434
	Subventions d'investissement	DJ		2 961 370	3 035 756
	Provisions réglementées *	DK		58 980 264	65 621 552
	TOTAL (I)	DL		129 346 649	137 779 096
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		1 164 402	3 172 522
	Provisions pour charges	DQ		14 886 941	13 934 104
	TOTAL (III)	DR		16 051 343	17 106 626
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		55 509 231	33 023 570
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EJ)	DV		291 319	1 053 209
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			24 212
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		14 390 358	13 391 304
	Dettes fiscales et sociales	DY		49 901 002	53 338 468
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		2 739 058	2 863 817
	Autres dettes	EA		3 879 820	3 621 685
Compte régul.	EB		14 729 394	15 872 289	
TOTAL (IV)	EC		141 440 185	123 188 558	
Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		286 838 178	278 074 281	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		105 823 973	100 908 518	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		12 998 973	6 097 591	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N			Exercice (N - 1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	440 250	FB	FC	440 250	311 130	
	Production vendue	biens * services *	FD	206 520 114	FE	FF	206 520 114	211 674 732
			FG	77 274 247	FH	FI	77 274 247	69 533 448
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	284 234 611	FK	FL	284 234 611	281 519 310	
	Production stockée*				FM	(1 837)	2 453	
	Production immobilisée*				FN	2 852 546	37 331	
	Subventions d'exploitation				FO	2 329 347	2 359 272	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	1 748 254	4 591 216	
	Autres produits (1) (11)				FQ	7 288 451	6 027 756	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	298 451 373	294 537 341
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	173 293	154 091
Variation de stock (marchandises)*					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	17 964 077	18 341 640	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(382 962)	213 964	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	138 893 280	132 320 610	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 202 710	4 149 882	
Salaires et traitements*					FY	80 256 302	78 377 871	
Charges sociales (10)					FZ	41 181 438	38 899 094	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	18 644 120	19 589 257	
			- dotations aux provisions*		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	461 567	456 008	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	1 550 837	161 473	
Autres charges (12)					GE	919 008	1 412 573	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	303 863 673	294 076 465	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(5 412 299)	460 875	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	77 700	62 745	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	49 821		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	604 780	533 900	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	29 181	4 964	
	Différences positives de change				GN	68	2 372	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	761 551	603 982	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	1 002 991	1 001 240	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	504 386	431 842	
	Différences négatives de change				GS	11 169	809	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	1 518 546	1 433 891	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(756 995)	(829 909)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(6 169 295)	(369 033)	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	30 344	49 988	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 228 964	1 763 129	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	12 454 148	16 086 183	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	13 713 458	17 899 301	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 867 058	257 113	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	34 663	87 120	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 479 207	13 329 094	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 380 930	13 673 327	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 332 528	4 225 973	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	80 006	942 505	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	312 926 383	313 040 624	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	312 843 156	310 126 190	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	83 226	2 914 434	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	2 172 442	1 517 506
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	418 165	346 264	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I.)	HX	1 160 506	76 344	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	AI	1 378 151	3 758 706	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatifs A6	obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) <small>joindre en annexe</small> : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N		
Sur opérations de gestion			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
. Appel Taxe Habitation antérieure à 2021			63 769		
. Redressement URSSAF			2 022 898		
. Audiens			1 735 465		
. Régularisation Taxe Habitation Cholet				17 087	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2021

La crise sanitaire s'est poursuivie et a impacté notre activité en ralentissant en particulier la reconquête de nos recettes publicitaires. Elle a accéléré également la mise en place d'une nouvelle organisation avec une proposition de télétravail six jours par mois pour tous les postes éligibles.

La progression globale de nos produits d'exploitation n'a pas permis, en raison de la hausse des charges, de dégager un excédent brut d'exploitation satisfaisant alors même que nos investissements, en particulier numériques, restent élevés et que plusieurs acquisitions immobilières (nouveaux locaux à Vannes et Brest, rachat de plusieurs rédactions à Sofiouest) ont été financées par de nouveaux emprunts bancaires.

La baisse récurrente de la diffusion papier a amené le groupe SIPA :

- d'une part à repenser une nouvelle organisation industrielle avec la fermeture du centre d'impression d'Angers (appartenant au Courrier de l'Ouest) et à programmer l'extension du site d'impression de la Chevrolière,
- d'autre part de s'associer au plan de sortie à la filière Presse proposé par l'Etat en 2021 incitant à un vaste programme de modernisation des imprimés en France.

Par ailleurs se profile une réforme en profondeur de l'aide au portage proposée par la DGMIC qui pourrait à terme générer des ressources complémentaires pour notre société qui pourra s'appuyer sur le nouveau système informatique de distribution dont le déploiement est quasiment finalisé.

Enfin la discussion sur les droits voisins a beaucoup progressé avec la finalisation d'un accord avec Facebook mais encore beaucoup d'incertitudes sur l'aboutissement de la négociation avec Google.

A noter par ailleurs :

- La clôture du litige sur le contrôle URSSAF de 2012 que nous avons intégralement réglé.
- Le déménagement de tous les services occupant la Tour de Chantepie transférés pour une durée minimum de 16 mois dans les locaux des Veyettes à Rennes.
- Le début des travaux de rénovation de la Tour de Chantepie.
- La dénonciation du contrat de fournitures du TV Magazine avec le Figaro avec le lancement d'un supplément alternatif en collaboration avec d'autres éditeurs de PQR.
- La baisse de nos audiences numériques, en raison de l'évolution des algorithmes de Google et d'une modification des habitudes de consultation de nos sites par les internautes.
- La progression de nos ventes numériques (diffusion + 29%, publicité + 33%).
- Les premières tendances inflationnistes sur le papier et le prix des matières premières qui se sont traduites dans nos comptes avec en parallèle une négociation qui a entraîné des coûts salariaux significatifs.
- La régularisation des taux de cotisations retraite au titre des exercices 2019 et 2020, en raison d'une insuffisance de provision sur les cotisations patronales.

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La brusque flambée du papier et de nombreuses matières premières impacte l'économie de la société, et ce sans doute de manière durable, ce qui nous amène à augmenter de 0,10 € le prix du quotidien.

Notre excédent brut d'exploitation et notre résultat d'exploitation se sont fortement dégradés et nous craignons de nouvelles hausses liées aussi à la guerre en Ukraine (carburant, consommables...).

De lourds investissements ont été prévus et sont pour la plupart incompressibles (plan filière – extension immobilière La Chevrolière – Rénovation Tour...) ; ils vont nous amener à recourir à l'emprunt, alors même que les ressources d'exploitation sont en chute.

Nous devons pourtant poursuivre notre virage numérique, conquérir de nouveaux abonnés et donner un nouvel élan à notre audience, ce qui devrait permettre de générer des recettes complémentaires, en particulier publicitaires. Les négociations sur le plan filière sont en voie d'aboutir et permettent d'envisager à terme des économies de coûts de production et d'exploitation.

Nous devons également agir et prendre les dispositions nécessaires pour maintenir nos coûts d'exploitation.

Nous poursuivons les actions de synergie avec les différentes composantes du Groupe SIPA en nous inscrivant dans les orientations à 10 ans détaillées dans le plan stratégique « Inventons Demain ».

III - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 – Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

Il a également été tenu compte de certaines particularités contenues dans le plan comptable professionnel de la Presse.

3.2 - Particularités de l'exercice 2021

Néant.

3.3 - Immobilisations corporelles produites par l'entreprise pour elle-même : intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

3.4 - Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles

Le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le Tableau 2055 au chapitre 4 de la présente annexe.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Installations complexes (dont rotatives)	7 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique de fabrication	3 à 4 ans
Matériel informatique de gestion	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans

Les subventions obtenues dans le cadre du Fonds de Modernisation de la Presse sont comptabilisées au même rythme que les amortissements des biens correspondants.

3.5 Mode d'évaluation des titres de participation

Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres. Cette valeur d'utilité est déterminée par une approche multicritères en fonction des titres.

3.6 - Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon les méthodes suivantes :

	Premier entré sur Premier sorti (méthode FIFO)	Coût unitaire moyen pondéré
Matières premières	X	////////////////////////////////////
Autres approvisionnements	X	////////////////////////////////////
Marchandises	X	////////////////////////////////////

Les pièces détachées inférieures à 500 € sont dépréciées en fonction de leur ancienneté, les pièces supérieures à 500 € étant immobilisées.

3.7 - Créances

Pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité des créances commerciales, une provision est comptabilisée en fonction des risques potentiels sur la base des montants hors-taxes.

3.8 - Provisions réglementées

3.8.1 - Provision des entreprises de Presse (article 39 bis du CGI)

Les entreprises de Presse sont autorisées à constituer, en franchise d'impôt, une provision spéciale représentant, au maximum, 60% du résultat fiscal. Limitée à l'activité Presse de la société, cette provision doit être utilisée, dans les 5 ans, pour financer à hauteur de 90% maximum des achats d'immobilisations nécessaires à l'exploitation des journaux.

3.8.2 - Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires sont constitués pour tenir compte :

- des amortissements issus de l'utilisation de la provision 39 bis,
- des amortissements dégressifs,

qui sont repris en fonction de la gestion des amortissements économiquement justifiés.

- des corrections fiscales de sortie de crédit-bail immobilier,
- et des frais d'acquisition de titres de participation.

3.9 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

3.9.1 - Indemnités de départ à la retraite

Elles sont valorisées en tenant compte en 2021 :

- d'un taux d'actualisation de 1.20 % ;
- d'un taux d'inflation de 1.30 % ;
- d'un taux d'augmentation des salaires et de rotation de personnel ;
- d'un taux de mortalité correspondant aux tables Insee 2008-2010 distinguant hommes/femmes ;

- d'un prorata portant sur le rapport entre l'ancienneté acquise à la date de clôture et sa durée de vie professionnelle totale prévisible dans l'entreprise (âge moyen de départ retenu : 62 ans).

Cette provision pour indemnités de départ à la retraite est minorée des montants externalisés et des allocations de départ constatées par ailleurs en dettes d'exploitation.

3.9.2 - Autres provisions

Il est également constaté des provisions pour risques liées à l'exploitation, dès lors que ces risques sont nettement précisés quant à leur objet mais dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise et se traduisent par une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

3.10 - Dettes d'exploitation

3.10.1 - Dettes sociales

Elles comprennent notamment des charges à payer pour allocations de départ acquises par l'ensemble des salariés en vertu des engagements pris par l'entreprise.

3.10.2 - Invendus à rentrer

La provision pour invendus à rentrer est estimée en fonction des retours constatés au début de l'exercice suivant.

3.10.3 - Abonnements à servir

C'est le constat, abonné par abonné, du nombre de journaux payés d'avance restant à servir à la date de clôture et valorisés au tarif applicable à chaque abonné.

3.11 - Régies publicitaires

La société Ouest-France confie la gestion de sa publicité à des régisseurs extérieurs rémunérés par un taux de commissions convenu ou via un système de pilotage à la marge.

Le chiffre d'affaires publicité est comptabilisé net des commissions correspondantes.

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 - Fonds commercial

Le Fonds de Commerce a été valorisé pour 21 952 658 € le 01 Mai 1997, date de son rachat à SOFIOUEST dans le cadre de la levée d'option du Crédit bail.

Un test de dépréciation a été effectué sur la base des cash-flows actualisés pour la période 2022-2025. Avec un taux d'actualisation de 8% et un taux de croissance infini de 0.8%, la valeur obtenue justifie l'absence de dépréciation au 31 décembre 2021.

4.2 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% de particip	Valeur Nette des Titres	Dividendes encaissés 2021	Capitaux Propres 2021	Résultat 2021	Chiffre d'affaires 2021
OPS	100,00	37 000 €	77 700 €	268 695 €	77 480 €	2 705 471 €
PUBLICATIONS API	100,00	1 079 133 €		-357 154 €	-276 786 €	1 113 948 €
INFOMER	99,99	0 €		-852 589 €	-289 386 €	3 655 039 €
EDILARGE	99,73	302 800 €		2 030 752 €	-52 776 €	4 741 302 €
ADDITI	68,53	55 737 000 €		82 385 677 €	-9 692 €	2 254 948 €
SPGO	43,87	20 069 €		500 626 €	-1 137 €	0 €
366 SAS	15,75	38 953 €		3 387 410 €	1 563 148 €	98 653 988 €
TV RENNES	12,15	0 €		736 341 €	133 801 €	1 344 747 €

Mouvements de l'exercice :

Augmentation de capital Infomer 198 000 €

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe :
SIPA, 10, rue du Breil 35051 Rennes cedex 9.

4.3 - Eléments relatifs aux parties liées

Liste des transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché : Néant

4.4 – Stocks

	Brut	Provision	Net
Papier journal	2 035 303 €		2 035 303 €
Pièces de rechange	2 024 910 €	782 382 €	1 242 528 €
Divers	764 759 €		764 759 €
Total	4 824 972 €	782 382 €	4 042 590 €

4.5 – Composition du capital social

Actions composant le capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale
- au début de l'exercice	150 000	2,00 €
- à la fin de l'exercice	150 000	2,00 €

4.6 – Variation des capitaux propres

	A nouveau	Affectation N-1	Augmentation	Diminution	Solde fin
Capital	300 000 €				300 000 €
Réserves	60 601 674 €				60 601 674 €
Report à nouveau	5 305 679 €	1 114 434 €			6 420 113 €
Résultat	2 914 434 €	-2 914 434 €	83 228 €		83 228 €
Subvent. d'invest.	3 035 757 €			74 386 €	2 961 370 €
Provisions réglem.	65 621 551 €		3 444 208 €	10 085 496 €	58 980 264,07 €
	137 779 095 €	-1 800 000 €	3 527 436 €	10 159 882 €	129 346 649 €

Distribution de dividendes effectuée en 2021 au titre de l'exercice 2020 : 1 800 000 €

4.7 – Détail des provisions réglementées

Provision spéciale des entreprises de presse (art 39 bis) :

Exercice de constitution	Montant
2017	2 320 877 €
2018	5 630 000 €
2019	6 460 000 €
2020	4 490 000 €
2021	0 €
	18 900 877 €

4.8 – Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières	88 434 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 750 156 €
Dettes fiscales et sociales	35 560 949 €
Autres dettes	364 744 €
Total	40 764 283 €

Produits constatés d'avance	Montant
Abonnements à servir	14 630 307 €
Autres produits constatés d'avance	99 088 €
Total	14 729 395 €

V - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Nature	Montant
Vente de journaux	204 491 405 €
Publicité	59 902 755 €
Divers	19 400 202 €
Vente marchandises	440 251 €
Total	284 234 612 €

5.2 - Ventilation de l'effectif moyen (EQTC)

	Personnel Salarié
Journalistes	698
Cadres	407
Employés	192
Ouvriers	203
Total	1 499

5.3 - Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Dotation et reprise provisions 39 bis	0 €	2 563 501 €
Dotation et reprise amortissements dérogatoires :		
* 39 bis	2 563 501 €	7 033 770 €
* dégressif	412 606 €	488 226 €
* Rachat CB	450 000 €	0 €
Subventions Fonds de Modernisation		1 145 020 €
Cessions d'immobilisations	34 664 €	83 945 €
Divers	3 920 160 €	2 398 998 €
Totaux	7 380 930 €	13 713 458 €

A compter de l'exercice 2015, la subvention d'aide au portage est comptabilisée en exploitation à concurrence des frais de prospection constatés sur l'exercice, le solde étant imputé au résultat exceptionnel. Sur l'exercice 2021 les frais de prospection sont supérieurs à la subvention d'aide au portage ; la totalité de la subvention est donc en exploitation.

5.4 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-6 169 294 €	-1 448 608 €
Résultat exceptionnel et participation	6 332 528 €	1 528 614 €
Résultat net comptable	163 234 €	80 006 €

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt :

Le tableau fiscal a été subdivisé en 4 parties :

- 1 - Résultat d'exploitation
 - 2 - Résultat financier
 - 3 - Résultat exceptionnel
 - 4 - Participation des salariés
- } Résultat courant

Après réintégrations ou déductions fiscales, l'impôt a été calculé pour chaque résultat intermédiaire.

5.5 - Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La société "tête de groupe" est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

L'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste est seule redevable de l'impôt sur les sociétés formé par elle-même et ses filiales. La convention préconise que chaque filiale comptabilise son impôt comme si elle était imposée distinctement sous réserve de l'application d'un taux d'IS effectif unique, les sociétés déficitaires recevant immédiatement le gain fiscal.

Sur l'exercice 2021, en bénéfice fiscal, l'impôt comptabilisé s'élève à 80 006 €, dont :

- impôt sur les bénéfices propres : 250 417 €
- crédits d'impôts : (170 411 €)

Dans Ouest-France, il n'existe aucun déficit reportable, ni amortissements réputés différés antérieurs à la période d'intégration fiscale.

5.6 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	83 228 €	
Impôts sur les bénéfices	80 006 €	
Résultat avant impôts		163 234 €
Provision article 39 bis (reprise)	-2 563 501 €	
Amortissements dérogatoires (complément)	-4 077 788 €	
Variation nette des provisions réglementées		-6 641 288 €
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)		-6 478 055 €

5.7 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Base	Taux	Montant
Provisions réglementées 18 900 877 €			
Accroissements de la dette future d'impôts	18 900 877 €	27,50%	5 197 741 €
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation et autres régularisations			
Provision IDR 13 131 771 €			
Contribution sociale de solidarité 426 240 €			
Allègements de la dette future d'impôts	13 558 011 €	27,50%	3 728 453 €
Amortissements réputés différés			
Déficits reportables			
Moins value à long terme			

VI – AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements financiers

Engagement donnés
<ul style="list-style-type: none">- Avals- Cautions : Garantie au profit du LCL pour les découverts autorisés :<ul style="list-style-type: none">- Dans Infomer à hauteur de 500 000€- Dans Chasse-Marée à hauteur de 200 000€- Cautions : Garantie au profit du Crédit Agricole pour les découverts autorisés :<ul style="list-style-type: none">- Dans Edilarge à hauteur de 500 000€- Cautions : Garantie au profit d'ARKEA dans le cadre d'une garantie octroyée au fournisseur IGN :<ul style="list-style-type: none">- Dans Cap Diffusion à hauteur de 1 000 000€- Cautions : Garantie octroyée à Only You dans le cadre de la souscription de 2 emprunts :<ul style="list-style-type: none">- Auprès d'Arkea pour 1 129 008 €- Auprès du LCL pour 1 184 058 €- Hypothèques : Souscription de prêts garantis par l'inscription d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble Additi :<ul style="list-style-type: none">- prêt BPGO de 7 700 000 € garanti à hauteur de 9 240 000 €- prêt ARKEA de 5 130 000 € à hauteur de 6 156 000 €- prêt Caisse d'Epargne de 2 570 000 € garanti à hauteur de 3 084 000 €- Autres
Engagement reçu
<ul style="list-style-type: none">- Aval : Néant- Cautions : Néant- Abandon de créance avec clause de meilleure fortune : Créance / Infomer à échéance du 31/12/2029 pour 1 568 000 €

VII - TABLEAUX DIVERS

ANNEE	SEMESTRE	NUMERO	DE	LA	LEÇON	DATE	REMARQUES
1900	1	1	1	1	1	1	
1901	1	1	1	1	1	1	
1902	1	1	1	1	1	1	
1903	1	1	1	1	1	1	
1904	1	1	1	1	1	1	
1905	1	1	1	1	1	1	
1906	1	1	1	1	1	1	
1907	1	1	1	1	1	1	
1908	1	1	1	1	1	1	
1909	1	1	1	1	1	1	
1910	1	1	1	1	1	1	
1911	1	1	1	1	1	1	
1912	1	1	1	1	1	1	
1913	1	1	1	1	1	1	
1914	1	1	1	1	1	1	
1915	1	1	1	1	1	1	
1916	1	1	1	1	1	1	
1917	1	1	1	1	1	1	
1918	1	1	1	1	1	1	
1919	1	1	1	1	1	1	
1920	1	1	1	1	1	1	
1921	1	1	1	1	1	1	
1922	1	1	1	1	1	1	
1923	1	1	1	1	1	1	
1924	1	1	1	1	1	1	
1925	1	1	1	1	1	1	
1926	1	1	1	1	1	1	
1927	1	1	1	1	1	1	
1928	1	1	1	1	1	1	
1929	1	1	1	1	1	1	
1930	1	1	1	1	1	1	
1931	1	1	1	1	1	1	
1932	1	1	1	1	1	1	
1933	1	1	1	1	1	1	
1934	1	1	1	1	1	1	
1935	1	1	1	1	1	1	
1936	1	1	1	1	1	1	
1937	1	1	1	1	1	1	
1938	1	1	1	1	1	1	
1939	1	1	1	1	1	1	
1940	1	1	1	1	1	1	
1941	1	1	1	1	1	1	
1942	1	1	1	1	1	1	
1943	1	1	1	1	1	1	
1944	1	1	1	1	1	1	
1945	1	1	1	1	1	1	
1946	1	1	1	1	1	1	
1947	1	1	1	1	1	1	
1948	1	1	1	1	1	1	
1949	1	1	1	1	1	1	
1950	1	1	1	1	1	1	
1951	1	1	1	1	1	1	
1952	1	1	1	1	1	1	
1953	1	1	1	1	1	1	
1954	1	1	1	1	1	1	
1955	1	1	1	1	1	1	
1956	1	1	1	1	1	1	
1957	1	1	1	1	1	1	
1958	1	1	1	1	1	1	
1959	1	1	1	1	1	1	
1960	1	1	1	1	1	1	
1961	1	1	1	1	1	1	
1962	1	1	1	1	1	1	
1963	1	1	1	1	1	1	
1964	1	1	1	1	1	1	
1965	1	1	1	1	1	1	
1966	1	1	1	1	1	1	
1967	1	1	1	1	1	1	
1968	1	1	1	1	1	1	
1969	1	1	1	1	1	1	
1970	1	1	1	1	1	1	
1971	1	1	1	1	1	1	
1972	1	1	1	1	1	1	
1973	1	1	1	1	1	1	
1974	1	1	1	1	1	1	
1975	1	1	1	1	1	1	
1976	1	1	1	1	1	1	
1977	1	1	1	1	1	1	
1978	1	1	1	1	1	1	
1979	1	1	1	1	1	1	
1980	1	1	1	1	1	1	
1981	1	1	1	1	1	1	
1982	1	1	1	1	1	1	
1983	1	1	1	1	1	1	
1984	1	1	1	1	1	1	
1985	1	1	1	1	1	1	
1986	1	1	1	1	1	1	
1987	1	1	1	1	1	1	
1988	1	1	1	1	1	1	
1989	1	1	1	1	1	1	
1990	1	1	1	1	1	1	
1991	1	1	1	1	1	1	
1992	1	1	1	1	1	1	
1993	1	1	1	1	1	1	
1994	1	1	1	1	1	1	
1995	1	1	1	1	1	1	
1996	1	1	1	1	1	1	
1997	1	1	1	1	1	1	
1998	1	1	1	1	1	1	
1999	1	1	1	1	1	1	
2000	1	1	1	1	1	1	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	115 393 113	KE		KF	13 481 026	
CORPO RE L L E S	Terrains						KG	4 190 104	KH		KI	88 681	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	32 357 375	KK		KL	2 928 923	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	5 406 975	KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP	55 070 309	KQ		KR	2 764 799	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	131 105 271	KT		KU	3 134 926	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	10 324 748	KW		KX	64 658	
		Matériel de transport *					KY	6 375 183	KZ		LA	305 210	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	19 334 871	LC		LD	845 325	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	1 794 803	LI		LJ	997 127	
	Avances et acomptes						LK	3 356 560	LL		LM	4 836 276	
	TOTAL III						LN	269 316 204	LO		LP	15 965 926	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	61 989 048	8V		8W	198 000
Autres titres immobilisés						IP	500 000	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	6 335 166	IU		IV	347 184		
TOTAL IV						LQ	68 824 214	LR		LS	545 184		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	453 533 533	0H		0J	29 992 136		
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO	1 536 535	LY	127 337 605	IX		
CORPO RE L L E S	Terrains						IP		LX	4 278 786	LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA	35 286 298	MC		
		Sur sol d'autrui						IR	MD	5 406 975	MF		
	Inst. gales, agencets et am. des constructions							IS	NG	57 835 108	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT	107 013	MJ	134 133 183	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers						IU	MM	10 389 407	MO		
		Matériel de transport						IV	MP	6 138 427	MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier							IW	MS	20 127 505	MU		
	Emballages récupérables et divers *							IX	MV		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY	1 769 456	MZ	1 022 474	NB		
Avances et acomptes						NC	3 356 560	ND	4 836 276	NF			
TOTAL III						IY	5 126 016	NG	701 670	NH	279 454 443		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		M7		
	Autres participations						ID		0X	62 187 048	OZ		
	Autres titres immobilisés						II		2B	500 000	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2	314 767	2E	6 367 582	2G		
TOTAL IV						I3	314 767	NJ	69 054 631	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	6 662 551	0K	1 016 438	0L	475 846 680		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE QUEST-FRANCE							Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles		PE	71 013 662	PF	7 424 938	PG		PH 78 438 601					
TOTAL I		RK	71 013 662	RM	7 424 938	RN		RO 78 438 601					
Terrains		PI	100 038	PJ	13 859	PK		PL 113 897					
Constructions	Sur sol propre	PM	11 365 183	PN	1 239 202	PO		PQ 12 604 385					
	Sur sol d'autrui	PR	3 669 285	PS	243 939	PT		PU 3 913 224					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	31 723 083	PW	3 625 272	PX		PY 35 348 355					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	115 864 187	QA	4 585 822	QB	82 489	QC 120 367 519					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	9 993 447	QE	105 533	QF		QG 10 098 980					
	Matériel de transport	QH	5 245 319	QI	481 379	QJ	531 825	QK 5 194 872					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 765 933	QM	924 177	QN	52 690	QO 17 637 419					
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT					
	TOTAL II	QU	194 726 479	QV	11 219 183	QW	667 006	QX 205 278 656					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	265 740 142	OP	18 644 121	OQ	667 006	OR 283 717 257					
CADRE B													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1 1 838 351 (1 838 351)						
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD 1 838 351 (1 838 351)						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	3 013 501	R3	R4	R5 596 666 R6 2 416 835					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4 207 348 (207 348)					
	Inst. gales, agenc et am. des const.	SS	S6	S7	S8	S9	T1	T2 1 811 660 (1 811 660)					
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	308 522	T5	T6	T7	437 598 T8 2 499 182 T9 (2 628 258)						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7 46 001 (46 001)					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	104 084	V8	V9	W1	49 783 W2 34 561 W3 19 740					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II	X2	X3	412 606	X4	3 013 501	X5	X6	487 381 X7 5 195 418 X8 (2 256 692)					
Frais d'acquisition de titres de participation	NL	18 101		NM			NO	18 101					
TOTAL III	NP	18 101	NQ	412 606	NR	3 013 501	NS	NT	487 381	NU	7 033 769	NV	(4 076 942)
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	3 444 208		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	7 521 150		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(4 076 942)	
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	44 157 174	TM	3 448 207	TN	7 525 995	TO	40 079 386
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	21 464 377	TP		TQ	2 563 500	TR	18 900 877
	TOTAL I	3Z	65 621 552	TS	3 448 207	TT	10 089 495	TU	58 980 264
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	3 172 522	4B	533 000	4C	2 541 120	4D	1 164 402
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	12 078 934	4Y	1 052 837	4Z		5A	13 131 771
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 855 170	5W		5X	100 000	5Y	1 755 170
TOTAL II	5Z	17 106 626	TV	1 585 837	TW	2 641 120	TX	16 051 343	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	4 680 803	9V	198 000	9W	4 878 803	
		- autres immobilisations financières (1) *	06	94 181	07		08	29 181	09
	Sur stocks et en cours	6N	761 984	6P	20 397	6R		6S	782 381
	Sur comptes clients	6T	964 348	6U	441 170	6V	97 636	6W	1 307 883
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 304 024	6Y	804 991	6Z		7A	2 109 015
	TOTAL III	7B	7 805 342	TY	1 464 558	TZ	126 817	UA	9 143 084
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	90 533 521	UB	6 498 603	UC	12 857 432	UD	84 174 691
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	2 012 404	UF	370 103			
	- financières		UG	1 002 991	UH	29 181			
	- exceptionnelles		UJ	3 479 207	UK	12 454 148			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an ou plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	65 000	UM		UN	65 000			
	Prêts (1) (2)		UP	6 197 747	UR	269 020	US	5 928 726			
	Autres immobilisations financières		UT	169 835	UV	49 835	UW	120 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	101 234		101 234					
	Autres créances clients		UX	25 727 940		25 727 940					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation autorisée en cas de construction) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	454 306		454 306					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	252 710		252 710					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 865 549		4 865 549				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	1 164 177		1 164 177				
	Groupe et associés (2)		VC	31 962 025		2 591 017		29 371 008			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	863 126		863 126					
	Charges constatées d'avance		VS	625 169		625 169					
	TOTAUX			VT	72 448 822	VU	36 964 088	VV	35 484 734		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an ou plus 2		A plus d'1 an et 5 ans ou plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	12 998 973		12 998 973					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	42 510 258		7 185 365		22 358 446		12 966 447	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	291 319							291 319	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 390 358		14 390 358						
Personnel et comptes rattachés		8C	22 798 189		22 798 189						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	21 454 006		21 454 006						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 154 578		4 154 578					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 494 227		1 494 227						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 739 058		2 739 058						
Groupe et associés (2)		VI	876		876						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 878 944		3 878 944						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	14 729 394		14 729 394						
TOTAUX			VY	141 440 185	VZ	105 823 973		22 358 446		13 257 766	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	21 095 850	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 517 814	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

OUEST-FRANCE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 300.000 euros
Siège social : ZI Sud Est
10 rue du Breil – 35051 Rennes Cedex 9
RCS Rennes n° 377.714.654.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 22 JUIN 2022

(EXTRAIT)

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Chers Actionnaires,

En application des dispositions des articles L. 225-68 al. 6, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant les informations suivantes :

[...]

IV – OBSERVATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
ET SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
(C. com. L 225-68 al.6)

Conformément à la mission de surveillance que nous confère la loi, nous avons l'honneur de vous présenter nos observations sur la gestion de votre Directoire au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les comptes de l'exercice.

Vous venez d'entendre la lecture du rapport établi par le Directoire ainsi que ceux du commissaire aux comptes. Ces documents, ainsi que les documents comptables afférents aux comptes de l'exercice écoulé, et sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer, vous ont été communiqués par votre Directoire dans les délais prescrits.

Par ailleurs, le Commissaire aux Comptes vous a donné lecture de son rapport sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce.

Pour notre part, nos observations porteront, conformément à la loi, sur le rapport de votre Directoire et sur les comptes de l'exercice écoulé. En outre, nous avons procédé aux vérifications et aux contrôles que nous avons estimés nécessaires au cours de l'exercice.

En ce qui concerne le rapport du Directoire qui vient de vous être lu, la présentation des données financières qui vous ont été soumises permet de suivre clairement l'évolution de la société au cours du dernier exercice par rapport à l'exercice précédent. En outre, nous avons continué à être régulièrement et périodiquement informés, lors de réunions, des opérations sociales et de la marche de la société dans les exposés qui vous ont été faits par le Directoire.

Il résulte de nos investigations que nous approuvons les termes du rapport du Directoire ainsi que l'affectation des résultats.

[...]

Nous restons à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous pourriez juger utiles.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Conseil de Surveillance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by a surname that appears to be 'Pard'. The signature is written in a cursive style.

SOCIETE OUEST-FRANCE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
S.A. au capital de 300.000 €
Siège social : Z.I. Sud-Est – 10 rue du Breil
35051 RENNES CEDEX 9
R.C.S. 377.714.654 RENNES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

IV) PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2021

L'assemblée générale décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat net comptable dont le montant est de 83 227,64 € :

majoré du report à nouveau créditeur	+ 6 420 113,44 €
soit un total de	6 503 341,08 €
- aux actionnaires, à titre de dividendes soit 6 euros par action	900 000,00 €
- le solde, soit la somme de	5 603 341,08 €

étant laissé au poste de report à nouveau créditeur.

Le dividende global revenant à chaque action est ainsi fixé à 6 euros.

La société SIPA détient 149 982 actions des 150 000 actions qui composent le capital social et perçoit en conséquence un dividende de 899 892 € ; les actionnaires personnes physiques vont donc percevoir 108 €.

La date de mise en paiement est fixée au 30 juin 2022.

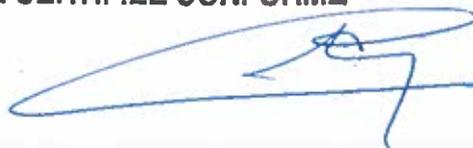
Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30 %, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du code général des impôts.

Rappel des distributions antérieures :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2020	1.800.000 €			
31 décembre 2019	1.800.000 €			
31 décembre 2018	1.800.000 €			

COPIE CERTIFIÉE CONFORME





KPMG SA
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

Société Ouest France S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Exercice clos le 31 décembre 2021
Société Ouest France S.A.
10 rue du Breil - 35051 RENNES CEDEX 09

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social Tour ECHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

Société Ouest France S.A.

10 rue du Breil - 35051 RENNES CEDEX 09

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de la société Ouest France S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ouest France S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Titres de participation**

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 62 122 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3.5. « Mode d'évaluation des titres de participation » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la cohérence de celles retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce, cependant nous signalons que le montant des créances et des dettes échues n'est pas ventilé par échéance.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Société Ouest France S.A.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2021

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Grégoire, le 7 juin 2022

KPMG SA

Signature
numérique
de Gwenaël
Chedaleux

Gwenaël Chedaleux

Associé

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12		
Adresse de l'entreprise		10 rue du Breil 35051 RENNES CEDEX 9		Durée de l'exercice précédent		12		
Numéro SIRET		3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1		Néant		☐ *		
				Exercice N clos le		N-1		
				31122021		31122020		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	Frais d'établissement *	AC				
		CX	Frais de développement *	CQ				
		AF	Concessions, brevets et droits similaires	AG	78 438 601	24 122 264	20 783 882	
		AH	Fonds commercial (1)	AI		21 962 658	21 962 658	
		AJ	Autres immobilisations incorporelles	AK				
		AL	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM		2 814 080	1 632 910	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	Terrains	AO	113 897	4 164 888	4 090 065	
		AP	Constructions	AQ	51 865 965	46 662 418	46 077 108	
		AR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AS	120 367 519	13 765 663	15 241 083	
		AT	Autres immobilisations corporelles	AU	32 931 273	3 724 067	4 030 102	
		AV	Immobilisations en cours	AW		1 022 474	1 794 803	
		AX	Avances et acomptes	AY		4 836 276	3 356 560	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CT				
		CU	Autres participations	CV	4 878 803	57 243 244	57 243 244	
		BB	Créances rattachées à des participations	BC	65 000			
BD		Autres titres immobilisés	BE		500 000	470 819		
BF		Prêts	BG		6 197 747	6 174 813		
BH		Autres immobilisations financières*	BI		169 835	160 352		
TOTAL (II)		BJ	475 846 680	BK	288 661 061	187 185 619	183 018 405	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	Matières premières, approvisionnements	BM	782 381	4 042 590	3 680 025	
		BN	En cours de production de biens	BO		14 115	15 952	
		BP	En cours de production de services	BQ				
		BR	Produits intermédiaires et finis	BS				
		BT	Marchandises	BU				
	CRÉANCES	BV	Avances et acomptes versés sur commandes	BW		143 134	41 413	
		BX	Clients et comptes rattachés (3)*	BY	1 307 883	24 521 291	22 693 790	
		BZ	Autres créances (3)	CA	2 109 015	37 452 880	35 284 563	
	DIVERS	CB	Capital souscrit et appelé, non versé	CC				
		CD	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CE		22 423 027	22 146 258	
Comptes de régularisation	CF	Disponibilités	CG		10 430 350	10 853 266		
	CH	Charges constatées d'avance (3)*	CI		625 169	340 607		
	CJ	TOTAL (III)	CK	4 199 280	99 652 559	95 055 876		
	CW	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	CM	Primes de remboursement des obligations (V)						
CN	Écarts de conversion actif* (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	579 698 520	IA	292 860 341	286 838 178	278 074 281	
Renvois (1) Dont droit au bail		10 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	318 856	(3) Part à plus d'un an	CR	29 395 881
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	Stocks	Créances				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	60 571 674	60 571 674	
	Report à nouveau	DH	6 420 113	5 305 679	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	83 227	2 914 434	
	Subventions d'investissement	DJ	2 961 370	3 035 756	
	Provisions réglementées *	DK	58 980 264	65 621 552	
	TOTAL (I)	DL	129 346 649	137 779 096	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 164 402	3 172 522	
	Provisions pour charges	DQ	14 886 941	13 934 104	
	TOTAL (III)	DR	16 051 343	17 106 626	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	55 509 231	33 023 570	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	291 319	1 053 209	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		24 212	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 390 358	13 391 304	
	Dettes fiscales et sociales	DY	49 901 002	53 338 468	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 739 058	2 863 817	
Compte régul.	Autres dettes	EA	3 879 820	3 621 685	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	14 729 394	15 872 289	
	TOTAL (IV)	EC	141 440 185	123 188 558	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	286 838 178	278 074 281	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	105 823 973	100 908 518		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	12 998 973	6 097 591		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE					Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	440 250	FB	FC	440 250	311 130	
	Production vendue	biens * services *	FD	206 520 114	FE	FF	206 520 114	211 674 732
			FG	77 274 247	FH	FI	77 274 247	69 533 448
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	284 234 611	FK	FL	284 234 611	281 519 310
	Production stockée*					FM	(1 837)	2 453
	Production immobilisée*					FN	2 852 546	37 331
	Subventions d'exploitation					FO	2 329 347	2 359 272
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 748 254	4 591 216
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 288 451	6 027 756
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	298 451 373	294 537 341
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	173 293	154 091
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	17 964 077	18 341 640
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(382 962)	213 964
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	138 893 280	132 320 610
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 202 710	4 149 882
	Salaires et traitements*					FY	80 256 302	78 377 871
	Charges sociales (10)					FZ	41 181 438	38 899 094
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	18 644 120	19 589 257
			- dotations aux provisions*			GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	461 567	456 008
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 550 837	161 473
	Autres charges (12)					GE	919 008	1 412 573
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	303 863 673	294 076 465	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(5 412 299)	460 875	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	77 700	62 745	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	49 821		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	604 780	533 900	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	29 181	4 964	
	Différences positives de change				GN	68	2 372	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	761 551	603 982	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	1 002 991	1 001 240	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	504 386	431 842	
	Différences négatives de change				GS	11 169	809	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	1 518 546	1 433 891	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(756 995)	(829 909)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(6 169 295)	(369 033)	

(RENOIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	30 344	49 988		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 228 964	1 763 129		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	12 454 148	16 086 183		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 713 458	17 899 301		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 867 058	257 113		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	34 663	87 120		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 479 207	13 329 094		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 380 930	13 673 327		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 332 528	4 225 973		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	80 006	942 505		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	312 926 383	313 040 624		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	312 843 156	310 126 190		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	83 226	2 914 434		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	2 172 442	1 517 506	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	418 165	346 264		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HX	1 160 506	76 344		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 378 151	3 758 706		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6		obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion						
. Appel Taxe Habitation antérieure à 2021		63 769				
. Redressement URSSAF		2 022 898				
. Audiens		1 735 465				
. Régularisation Taxe Habitation Cholet				17 087		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2021

La crise sanitaire s'est poursuivie et a impacté notre activité en ralentissant en particulier la reconquête de nos recettes publicitaires. Elle a accéléré également la mise en place d'une nouvelle organisation avec une proposition de télétravail six jours par mois pour tous les postes éligibles.

La progression globale de nos produits d'exploitation n'a pas permis, en raison de la hausse des charges, de dégager un excédent brut d'exploitation satisfaisant alors même que nos investissements, en particulier numériques, restent élevés et que plusieurs acquisitions immobilières (nouveaux locaux à Vannes et Brest, rachat de plusieurs rédactions à Sofiouest) ont été financées par de nouveaux emprunts bancaires.

La baisse récurrente de la diffusion papier a amené le groupe SIPA :

- d'une part à repenser une nouvelle organisation industrielle avec la fermeture du centre d'impression d'Angers (appartenant au Courrier de l'Ouest) et à programmer l'extension du site d'impression de la Chevrolière,
- d'autre part de s'associer au plan de sortie à la filière Presse proposé par l'Etat en 2021 incitant à un vaste programme de modernisation des imprimés en France.

Par ailleurs se profile une réforme en profondeur de l'aide au portage proposée par la DGMIC qui pourrait à terme générer des ressources complémentaires pour notre société qui pourra s'appuyer sur le nouveau système informatique de distribution dont le déploiement est quasiment finalisé.

Enfin la discussion sur les droits voisins a beaucoup progressé avec la finalisation d'un accord avec Facebook mais encore beaucoup d'incertitudes sur l'aboutissement de la négociation avec Google.

A noter par ailleurs :

- La clôture du litige sur le contrôle URSSAF de 2012 que nous avons intégralement réglé.
- Le déménagement de tous les services occupant la Tour de Chantepie transférés pour une durée minimum de 16 mois dans les locaux des Veyettes à Rennes.
- Le début des travaux de rénovation de la Tour de Chantepie.
- La dénonciation du contrat de fournitures du TV Magazine avec le Figaro avec le lancement d'un supplément alternatif en collaboration avec d'autres éditeurs de PQR.
- La baisse de nos audiences numériques, en raison de l'évolution des algorithmes de Google et d'une modification des habitudes de consultation de nos sites par les internautes.
- La progression de nos ventes numériques (diffusion + 29%, publicité + 33%).
- Les premières tendances inflationnistes sur le papier et le prix des matières premières qui se sont traduites dans nos comptes avec en parallèle une négociation qui a entraîné des coûts salariaux significatifs.
- La régularisation des taux de cotisations retraite au titre des exercices 2019 et 2020, en raison d'une insuffisance de provision sur les cotisations patronales.

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La brusque flambée du papier et de nombreuses matières premières impacte l'économie de la société, et ce sans doute de manière durable, ce qui nous amène à augmenter de 0,10 € le prix du quotidien.

Notre excédent brut d'exploitation et notre résultat d'exploitation se sont fortement dégradés et nous craignons de nouvelles hausses liées aussi à la guerre en Ukraine (carburant, consommables...).

De lourds investissements ont été prévus et sont pour la plupart incompressibles (plan filière – extension immobilière La Chevrolière – Rénovation Tour...) ; ils vont nous amener à recourir à l'emprunt, alors même que les ressources d'exploitation sont en chute.

Nous devons pourtant poursuivre notre virage numérique, conquérir de nouveaux abonnés et donner un nouvel élan à notre audience, ce qui devrait permettre de générer des recettes complémentaires, en particulier publicitaires. Les négociations sur le plan filière sont en voie d'aboutir et permettent d'envisager à terme des économies de coûts de production et d'exploitation.

Nous devons également agir et prendre les dispositions nécessaires pour maintenir nos coûts d'exploitation.

Nous poursuivons les actions de synergie avec les différentes composantes du Groupe SIPA en nous inscrivant dans les orientations à 10 ans détaillées dans le plan stratégique « Inventons Demain ».

III - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 – Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

Il a également été tenu compte de certaines particularités contenues dans le plan comptable professionnel de la Presse.

3.2 - Particularités de l'exercice 2021

Néant.

3.3 - Immobilisations corporelles produites par l'entreprise pour elle-même : intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

3.4 - Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles

Le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le Tableau 2055 au chapitre 4 de la présente annexe.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Installations complexes (dont rotatives)	7 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique de fabrication	3 à 4 ans
Matériel informatique de gestion	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans

Les subventions obtenues dans le cadre du Fonds de Modernisation de la Presse sont comptabilisées au même rythme que les amortissements des biens correspondants.

3.5 Mode d'évaluation des titres de participation

Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres. Cette valeur d'utilité est déterminée par une approche multicritères en fonction des titres.

3.6 - Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon les méthodes suivantes :

	Premier entré sur Premier sorti (méthode FIFO)	Coût unitaire moyen pondéré
Matières premières	X	////////////////////////////////////
Autres approvisionnements	X	////////////////////////////////////
Marchandises	X	////////////////////////////////////

Les pièces détachées inférieures à 500 € sont dépréciées en fonction de leur ancienneté, les pièces supérieures à 500 € étant immobilisées.

3.7 - Créances

Pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité des créances commerciales, une provision est comptabilisée en fonction des risques potentiels sur la base des montants hors-taxes.

3.8 - Provisions réglementées

3.8.1 - Provision des entreprises de Presse (article 39 bis du CGI)

Les entreprises de Presse sont autorisées à constituer, en franchise d'impôt, une provision spéciale représentant, au maximum, 60% du résultat fiscal. Limitée à l'activité Presse de la société, cette provision doit être utilisée, dans les 5 ans, pour financer à hauteur de 90% maximum des achats d'immobilisations nécessaires à l'exploitation des journaux.

3.8.2 - Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires sont constitués pour tenir compte :

- des amortissements issus de l'utilisation de la provision 39 bis,
- des amortissements dégressifs,

qui sont repris en fonction de la gestion des amortissements économiquement justifiés.

- des corrections fiscales de sortie de crédit-bail immobilier,
- et des frais d'acquisition de titres de participation.

3.9 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

3.9.1 - Indemnités de départ à la retraite

Elles sont valorisées en tenant compte en 2021 :

- d'un taux d'actualisation de 1.20 % ;
- d'un taux d'inflation de 1.30 % ;
- d'un taux d'augmentation des salaires et de rotation de personnel ;
- d'un taux de mortalité correspondant aux tables Insee 2008-2010 distinguant hommes/femmes ;

- d'un prorata portant sur le rapport entre l'ancienneté acquise à la date de clôture et sa durée de vie professionnelle totale prévisible dans l'entreprise (âge moyen de départ retenu : 62 ans).

Cette provision pour indemnités de départ à la retraite est minorée des montants externalisés et des allocations de départ constatées par ailleurs en dettes d'exploitation.

3.9.2 - Autres provisions

Il est également constaté des provisions pour risques liées à l'exploitation, dès lors que ces risques sont nettement précisés quant à leur objet mais dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise et se traduisent par une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

3.10 - Dettes d'exploitation

3.10.1 - Dettes sociales

Elles comprennent notamment des charges à payer pour allocations de départ acquises par l'ensemble des salariés en vertu des engagements pris par l'entreprise.

3.10.2 - Invendus à rentrer

La provision pour invendus à rentrer est estimée en fonction des retours constatés au début de l'exercice suivant.

3.10.3 - Abonnements à servir

C'est le constat, abonné par abonné, du nombre de journaux payés d'avance restant à servir à la date de clôture et valorisés au tarif applicable à chaque abonné.

3.11 - Régies publicitaires

La société Ouest-France confie la gestion de sa publicité à des régisseurs extérieurs rémunérés par un taux de commissions convenu ou via un système de pilotage à la marge.

Le chiffre d'affaires publicité est comptabilisé net des commissions correspondantes.

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 - Fonds commercial

Le Fonds de Commerce a été valorisé pour 21 952 658 € le 01 Mai 1997, date de son rachat à SOFIOUEST dans le cadre de la levée d'option du Crédit bail.

Un test de dépréciation a été effectué sur la base des cash-flows actualisés pour la période 2022-2025. Avec un taux d'actualisation de 8% et un taux de croissance infini de 0.8%, la valeur obtenue justifie l'absence de dépréciation au 31 décembre 2021.

4.2 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% de particip	Valeur Nette des Titres	Dividendes encaissés 2021	Capitaux Propres 2021	Résultat 2021	Chiffre d'affaires 2021
OPS	100,00	37 000 €	77 700 €	268 695 €	77 480 €	2 705 471 €
PUBLICATIONS API	100,00	1 079 133 €		-357 154 €	-276 786 €	1 113 948 €
INFOMER	99,99	0 €		-852 589 €	-289 386 €	3 655 039 €
EDILARGE	99,73	302 800 €		2 030 752 €	-52 776 €	4 741 302 €
ADDITI	68,53	55 737 000 €		82 385 677 €	-9 692 €	2 254 948 €
SPGO	43,87	20 069 €		500 626 €	-1 137 €	0 €
366 SAS	15,75	38 953 €		3 387 410 €	1 563 148 €	98 653 988 €
TV RENNES	12,15	0 €		736 341 €	133 801 €	1 344 747 €

Mouvements de l'exercice :

Augmentation de capital Infomer 198 000 €

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe :
SIPA, 10, rue du Breil 35051 Rennes cedex 9.

4.3 - Eléments relatifs aux parties liées

Liste des transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché : Néant

4.4 – Stocks

	Brut	Provision	Net
Papier journal	2 035 303 €		2 035 303 €
Pièces de rechange	2 024 910 €	782 382 €	1 242 528 €
Divers	764 759 €		764 759 €
Total	4 824 972 €	782 382 €	4 042 590 €

4.5 – Composition du capital social

Actions composant le capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale
- au début de l'exercice	150 000	2,00 €
- à la fin de l'exercice	150 000	2,00 €

4.6 – Variation des capitaux propres

	A nouveau	Affectation N-1	Augmentation	Diminution	Solde fin
Capital	300 000 €				300 000 €
Réserves	60 601 674 €				60 601 674 €
Report à nouveau	5 305 679 €	1 114 434 €			6 420 113 €
Résultat	2 914 434 €	-2 914 434 €	83 228 €		83 228 €
Subvent. d'invest.	3 035 757 €			74 386 €	2 961 370 €
Provisions réglem.	65 621 551 €		3 444 208 €	10 085 496 €	58 980 264,07 €
	137 779 095 €	-1 800 000 €	3 527 436 €	10 159 882 €	129 346 649 €

Distribution de dividendes effectuée en 2021 au titre de l'exercice 2020 : 1 800 000 €

4.7 – Détail des provisions réglementées

Provision spéciale des entreprises de presse (art 39 bis) :

Exercice de constitution	Montant
2017	2 320 877 €
2018	5 630 000 €
2019	6 460 000 €
2020	4 490 000 €
2021	0 €
	18 900 877 €

4.8 – Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières	88 434 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 750 156 €
Dettes fiscales et sociales	35 560 949 €
Autres dettes	364 744 €
Total	40 764 283 €

Produits constatés d'avance	Montant
Abonnements à servir	14 630 307 €
Autres produits constatés d'avance	99 088 €
Total	14 729 395 €

V - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Nature	Montant
Vente de journaux	204 491 405 €
Publicité	59 902 755 €
Divers	19 400 202 €
Vente marchandises	440 251 €
Total	284 234 612 €

5.2 - Ventilation de l'effectif moyen (EQTC)

	Personnel Salarie
Journalistes	698
Cadres	407
Employés	192
Ouvriers	203
Total	1 499

5.3 - Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Dotation et reprise provisions 39 bis	0 €	2 563 501 €
Dotation et reprise amortissements dérogatoires :		
* 39 bis	2 563 501 €	7 033 770 €
* dégressif	412 606 €	488 226 €
* Rachat CB	450 000 €	0 €
Subventions Fonds de Modernisation		1 145 020 €
Cessions d'immobilisations	34 664 €	83 945 €
Divers	3 920 160 €	2 398 998 €
Totaux	7 380 930 €	13 713 458 €

A compter de l'exercice 2015, la subvention d'aide au portage est comptabilisée en exploitation à concurrence des frais de prospection constatés sur l'exercice, le solde étant imputé au résultat exceptionnel. Sur l'exercice 2021 les frais de prospection sont supérieurs à la subvention d'aide au portage ; la totalité de la subvention est donc en exploitation.

5.4 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-6 169 294 €	-1 448 608 €
Résultat exceptionnel et participation	6 332 528 €	1 528 614 €
Résultat net comptable	163 234 €	80 006 €

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt :

Le tableau fiscal a été subdivisé en 4 parties :

- | | |
|--------------------------------|--------------------|
| 1 - Résultat d'exploitation | } Résultat courant |
| 2 - Résultat financier | |
| 3 - Résultat exceptionnel | |
| 4 - Participation des salariés | |

Après réintégrations ou déductions fiscales, l'impôt a été calculé pour chaque résultat intermédiaire.

5.5 - Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La société "tête de groupe" est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

L'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste est seule redevable de l'impôt sur les sociétés formé par elle-même et ses filiales. La convention préconise que chaque filiale comptabilise son impôt comme si elle était imposée distinctement sous réserve de l'application d'un taux d'IS effectif unique, les sociétés déficitaires recevant immédiatement le gain fiscal.

Sur l'exercice 2021, en bénéfice fiscal, l'impôt comptabilisé s'élève à 80 006 €, dont :

- impôt sur les bénéfices propres : 250 417 €
- crédits d'impôts : (170 411 €)

Dans Ouest-France, il n'existe aucun déficit reportable, ni amortissements réputés différés antérieurs à la période d'intégration fiscale.

5.6 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	83 228 €	
Impôts sur les bénéfices	80 006 €	
Résultat avant impôts		163 234 €
Provision article 39 bis (reprise)	-2 563 501 €	
Amortissements dérogatoires (complément)	-4 077 788 €	
Variation nette des provisions réglementées		-6 641 288 €
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)		-6 478 055 €

5.7 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Base	Taux	Montant
Provisions réglementées 18 900 877 €			
Accroissements de la dette future d'impôts	18 900 877 €	27,50%	5 197 741 €
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation et autres régularisations			
Provision IDR 13 131 771 €			
Contribution sociale de solidarité 426 240 €			
Allègements de la dette future d'impôts	13 558 011 €	27,50%	3 728 453 €
Amortissements réputés différés			
Déficits reportables			
Moins value à long terme			

VI – AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements financiers

Engagement donnés
<ul style="list-style-type: none">- Avals- Cautions : Garantie au profit du LCL pour les découverts autorisés :<ul style="list-style-type: none">- Dans Infomer à hauteur de 500 000€- Dans Chasse-Marée à hauteur de 200 000€- Cautions : Garantie au profit du Crédit Agricole pour les découverts autorisés :<ul style="list-style-type: none">- Dans Edilarge à hauteur de 500 000€- Cautions : Garantie au profit d'ARKEA dans le cadre d'une garantie octroyée au fournisseur IGN :<ul style="list-style-type: none">- Dans Cap Diffusion à hauteur de 1 000 000€- Cautions : Garantie octroyée à Only You dans le cadre de la souscription de 2 emprunts :<ul style="list-style-type: none">- Auprès d'Arkea pour 1 129 008 €- Auprès du LCL pour 1 184 058 €- Hypothèques : Souscription de prêts garantis par l'inscription d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble Additi :<ul style="list-style-type: none">- prêt BPGO de 7 700 000 € garanti à hauteur de 9 240 000 €- prêt ARKEA de 5 130 000 € à hauteur de 6 156 000 €- prêt Caisse d'Epargne de 2 570 000 € garanti à hauteur de 3 084 000 €- Autres

Engagement reçu
<ul style="list-style-type: none">- Aval : Néant- Cautions : Néant- Abandon de créance avec clause de meilleure fortune : Créance / Infomer à échéance du 31/12/2029 pour 1 568 000 €

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A	IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
											1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	KD	115 393 113	KE		KF	13 481 026	
CORPORELLES	Terrains										KG	4 190 104	KH		KI	88 681		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9							KJ	32 357 375	KK		KL	2 928 923		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1							KM	5 406 975	KN		KO			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2						KP	55 070 309	KQ		KR	2 764 799		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3						KS	131 105 271	KT		KU	3 134 926		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *									KV	10 324 748	KW		KX	64 658			
	Matériel de transport *									KY	6 375 183	KZ		LA	305 210			
	Matériel de bureau et mobilier informatique									LB	19 334 871	LC		LD	845 325			
	Emballages récupérables et divers *									LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours										LH	1 794 803	LI		LJ	997 127		
	Avances et acomptes										LK	3 356 560	LL		LM	4 836 276		
	TOTAL III										LN	269 316 204	LO		LP	15 965 926		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T		
Autres participations										8U	61 989 048	8V		8W	198 000			
Autres titres immobilisés										IP	500 000	IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières										IT	6 335 166	IU		IV	347 184			
TOTAL IV										LQ	68 824 214	LR		LS	545 184			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										0G	453 533 533	0H		0J	29 992 136			
CADRE B	IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
											par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	IN		CO		DO		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	IO	1 536 535	LV		LW	127 337 605	IX
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY	4 278 786	LZ	
	Constructions	Sur sol propre									IQ		MA		MB	35 286 298	MC	
		Sur sol d'autrui									IR		MD		ME	5 406 975	MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions										IS		MG		MH	57 835 108	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ	107 013	MK	134 133 183	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers									IU		MM		MN	10 389 407	MO	
		Matériel de transport									IV	541 965	MP		MQ	6 138 427	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier									IW	52 690	MS		MT	20 127 505	MU		
	Emballages récupérables et divers *									IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours										MY	1 769 456	MZ		NA	1 022 474	NB	
Avances et acomptes										NC	3 356 560	ND		NE	4 836 276	NF		
TOTAL III										IY	5 126 016	NG	701 670	NH	279 454 443	NJ		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		0U		M7		0W	
	Autres participations										JO		0X		0Y	62 187 048	0Z	
	Autres titres immobilisés										II		2B		2C	500 000	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières										IJ		2E	314 767	2F	6 367 582	2G	
	TOTAL IV										IJ		NJ	314 767	NK	69 054 631	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										II	6 662 551	0K	1 016 438	0L	475 846 680	0M		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	71 013 662	PF	7 424 938	PG		PH	78 438 601		
TOTAL I		RK	71 013 662	RM	7 424 938	RN		RO	78 438 601		
Terrains		PI	100 038	PJ	13 859	PK		PL	113 897		
Constructions	Sur sol propre	PM	11 365 183	PN	1 239 202	PO		PQ	12 604 385		
	Sur sol d'autrui	PR	3 669 285	PS	243 939	PT		PU	3 913 224		
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	31 723 083	PW	3 625 272	PX		PY	35 348 355		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	115 864 187	QA	4 585 822	QB	82 489	QC	120 367 519		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	9 993 447	QE	105 533	QF		QG	10 098 980		
	Matériel de transport	QH	5 245 319	QI	481 379	QJ	531 825	QK	5 194 872		
cuporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 765 933	QM	924 177	QN	52 690	QO	17 637 419		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	194 726 479	QV	11 219 183	QW	667 006	QX	205 278 656		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	265 740 142	OP	18 644 121	OQ	667 006	OR	283 717 257		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU				RV			
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	1 838 351	Q1	(1 838 351)				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	1 838 351	SD	(1 838 351)				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	3 013 501	R3	R4	R5	596 666	R6	2 416 835		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1	S2	S3	207 348	S4	(207 348)		
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	1 811 660	T2	(1 811 660)				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	308 522	T5	T6	T7	437 598	T8	2 499 182	T9	(2 628 258)		
Autres immobilisations cuporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	46 001	U7	(46 001)			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4						
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	104 084	V8	V9	W1	49 783	W2	34 561	W3	19 740		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				X1			
TOTAL II	X2	X3	412 606	X4	3 013 501	X5	X6	487 381	X7	5 195 418	X8	(2 256 692)	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL	18 101				NM				NO	18 101		
TOTAL III	NP	18 101	NQ	412 606	NR	3 013 501	NS	NT	487 381	NU	7 033 769	NV	(4 076 942)
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	3 444 208		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	7 521 150		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(4 076 942)	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	44 157 174	TN	7 525 995	TO	40 079 386		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	21 464 377	TP	2 563 500	TR	18 900 877		
	TOTAL I	3Z	65 621 552	TS	3 448 207	TT	10 089 495	TU	58 980 264
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	3 172 522	4B	533 000	4C	2 541 120	4D	1 164 402
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	12 078 934	4Y	1 052 837	4Z		5A	13 131 771
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 855 170	5W		5X	100 000	5Y	1 755 170
TOTAL II	5Z	17 106 626	TV	1 585 837	TW	2 641 120	TX	16 051 343	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	4 680 803	9V	198 000	9W	4 878 803	
		- autres immobilisations financières (1) *	06	94 181	07		08	29 181	09
	Sur stocks et en cours	6N	761 984	6P	20 397	6R		6S	782 381
	Sur comptes clients	6T	964 348	6U	441 170	6V	97 636	6W	1 307 883
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 304 024	6Y	804 991	6Z		7A	2 109 015
	TOTAL III	7B	7 805 342	TY	1 464 558	TZ	126 817	UA	9 143 084
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	90 533 521	UB	6 498 603	UC	12 857 432	UD	84 174 691
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	2 012 404	UF	370 103			
	- financières		UG	1 002 991	UH	29 181			
	- exceptionnelles		UJ	3 479 207	UK	12 454 148			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	65 000	UM		UN	65 000			
	Prêts (1) (2)		UP	6 197 747	UR	269 020	US	5 928 726			
	Autres immobilisations financières		UT	169 835	UV	49 835	UW	120 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	101 234		101 234					
	Autres créances clients		UX	25 727 940		25 727 940					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	454 306		454 306					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	252 710		252 710					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 865 549		4 865 549				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	1 164 177		1 164 177				
	Groupe et associés (2)		VC	31 962 025		2 591 017		29 371 008			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	863 126		863 126					
	Charges constatées d'avance		VS	625 169		625 169					
	TOTAUX			VT	72 448 822	VU	36 964 088	VV	35 484 734		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	12 998 973		12 998 973					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	42 510 258		7 185 365		22 358 446		12 966 447	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	291 319							291 319	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 390 358		14 390 358						
Personnel et comptes rattachés		8C	22 798 189		22 798 189						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	21 454 006		21 454 006						
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 154 578		4 154 578					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 494 227		1 494 227					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 739 058		2 739 058						
Groupe et associés (2)		VI	876		876						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 878 944		3 878 944						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	14 729 394		14 729 394						
TOTAUX			VY	141 440 185	VZ	105 823 973		22 358 446		13 257 766	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	21 095 850	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 517 814	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						